

## Lancement officiel de l'Interface INTERPOL/Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Discours de [Ronald K. Noble](#), Secrétaire Général d'INTERPOL  
Ottawa, Canada – 12 juin 2009

Honorable Peter Van Loan, Ministre de la Sécurité publique ;  
Monsieur William Elliott, Commissaire de la GRC ;  
Monsieur Julian Fantino, Commissaire de la Police provinciale de l'Ontario et Secrétaire-trésorier de l'Association canadienne des chefs de police ;  
Monsieur Stephen Rigby, Président de l'Agence des services frontaliers du Canada ;  
Monsieur Robert Resch, Directeur du B.C.N. INTERPOL d'Ottawa ;  
Mesdames et Messieurs de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ;  
Mesdames et Messieurs d'INTERPOL Ottawa ;  
Mesdames et Messieurs des services chargés de l'application de la loi du Canada ;  
Chers collègues du Secrétariat général d'INTERPOL ;  
Mesdames et Messieurs,



Secretary General Ronald K. Noble said that Canada's expansion of access to INTERPOL's databases is the kind of global commitment that can best ensure security for all 187 member countries.

Bonjour,

Je suis très honoré par cette invitation à laquelle je dois de revenir au Canada et de me joindre à vous pour célébrer l'ouverture de l'accès aux moyens d'action policière à un plus grand nombre encore d'agents chargés de l'application de la loi dans tout votre pays. Ma présence ici me rappelle la chance qu'a INTERPOL de compter le Canada parmi ses pays membres depuis soixante ans – bon anniversaire, au fait.

Le Canada et la [GRC](#) sont deux soutiens de longue date et très appréciés de la mission et du travail d'INTERPOL. Votre pays a été le premier au monde à être raccordé au système mondial de communication sécurisée d'INTERPOL, [I-24/7](#). Deux Canadiens mis à disposition occupent actuellement des postes parmi les plus élevés et les plus essentiels au sein de l'Organisation, et la GRC apporte régulièrement une aide financière aux pays membres qui en ont le plus besoin

Il me faut également féliciter le B.C.N. d'Ottawa pour le nombre particulièrement élevé de succès à son actif. Votre B.C.N. a ainsi aidé à mettre au jour et à démanteler un réseau de violeurs d'enfants opérant dans toute l'Espagne, ce qui a abouti à l'arrestation de cinq hommes et à la libération d'une dizaine de jeunes victimes. C'est grâce à votre coopération avec les États-Unis et avec INTERPOL qu'un individu qui se soustrayait depuis longtemps déjà à l'action de la justice – un Géorgien recherché pour meurtre par l'Allemagne – a été retrouvé au Canada, où il résidait légalement sous un faux nom. Et bien sûr, vous avez joué un rôle central dans l'une des plus grandes réussites d'INTERPOL : l'identification et l'arrestation du pédophile Christopher Paul Neil, qui a fait l'objet du premier appel à témoins lancé par l'Organisation dans le cadre de l'[opération VICO](#). Neil a été condamné à neuf ans de prison par les

tribunaux thaïlandais.

Nous, au Secrétariat général d'INTERPOL, ne laissons pas de vous être reconnaissants de l'assistance et du dévouement précieux que vous nous accordez depuis toutes ces années.

Mais je suis surtout particulièrement heureux qu'à compter d'aujourd'hui, le Canada puisse retirer plus encore de cette relation ancienne et fructueuse. Ce pays va devenir l'un des pays membres de l'Organisation qui procède au plus grand nombre de contrôles aux frontières et de ressortissants étrangers au moyen des technologies et du réseau de pointe d'INTERPOL. Vous tous, en tant qu'agents chargés de l'application de la loi canadiens, pourrez désormais effectuer des recherches dans les bases de données d'INTERPOL sur les malfaiteurs connus des services de police, les passeports volés et, prochainement, sur les véhicules volés, partout où vous avez accès au CIPC – de Saint-Jean à Slave Lake en passant par Sudbury.

En d'autres termes, partout et chaque fois que cela importe le plus – lorsqu'un agent chargé des contrôles aux frontières vérifie un passeport, lorsqu'un policier de la route interpelle un suspect – vous pourrez désormais déterminer instantanément si le passeport a été volé ou si le suspect est recherché, non seulement au Canada mais aussi dans chacun des [187 pays membres d'INTERPOL](#).

À ce jour, la Base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés ou perdus (SLTD) contient des informations sur plus de 10 millions de passeports volés/perdus de 144 pays membres. Nos collègues canadiens y ont enregistré 138 768 passeports, et cette année (2009), les 1 229 recherches qu'ils ont effectuées ont donné neuf (9) réponses positives. Ce qui s'est passé avec d'autres pays nous permet de dire d'expérience que ces deux chiffres connaîtront une croissance exponentielle après la mise en place de la nouvelle interface. Le Royaume-Uni a déployé la même solution d'accès en décembre dernier, et au cours du premier semestre 2009, nous avons déjà vu le nombre de recherches effectuées multiplié par 130 – passant de 330 000 à 39 millions – et le nombre de réponses positives obtenues presque doubler par rapport à 2008. Si l'expérience du Royaume-Uni est certes unique du fait des réalités qui lui sont propres, nous sommes persuadés que le lancement de l'interface qui nous réunit aujourd'hui ne peut qu'avoir les mêmes résultats positifs pour les services chargés de la protection des frontières.

L'accès aux bases de données mondiales d'INTERPOL se révélera essentiel pour les services canadiens à l'heure où ils préparent les Jeux olympiques d'hiver de 2010. Il permettra à vos agents d'utiliser les renseignements les plus complets et les plus récents concernant les fugitifs et autres malfaiteurs qui tenteraient d'entrer au Canada, d'y séjourner ou de quitter le territoire. Le succès des Jeux olympiques d'hiver nécessite une coordination étroite des polices aux niveaux tant local que national et international, et à cet égard, INTERPOL se tient prêt à apporter son soutien plein et entier.

On ne dira jamais assez l'importance de l'outil que vous avez désormais à portée de main.

L'existence et le succès d'INTERPOL reposent sur la conviction que l'exercice de la justice requiert la mise en œuvre de la coopération internationale. Enquêter sur la criminalité et le terrorisme internationaux, les prévenir et les empêcher nécessite la collaboration de toutes les nations : nul n'est aussi fort seul que nous le sommes tous ensemble.

Le Canada – qui, à l'instar d'INTERPOL, tire sa force de la mosaïque de cultures qui le constitue – le vit tous les jours. Au cours des dernières semaines, deux individus en fuite depuis longtemps ont fini par être capturés. L'un, recherché pour s'être soustrait au paiement de millions de dollars de taxes à l'État canadien, a été arrêté au Royaume-Uni. L'autre, un Bosniaque recherché pour meurtre et évadé de prison, a été arrêté à Calgary. Ces deux succès internationaux soulignent combien la coopération internationale reste fondamentale dans l'action visant à l'application de la loi – une coopération pas uniquement entre les B.C.N. mais qui donne plutôt à chaque policier la possibilité de participer.

L'Interface INTERPOL/CIPC est l'un des principaux outils qui offre cette possibilité.

J'exprime donc mes félicitations à la GRC, que dirige le Commissaire Elliot, au gouvernement canadien et à tous ceux qui sont présents ici, pour cette réalisation. C'est exactement le type d'initiative de portée mondiale le mieux à même d'assurer la sécurité de l'ensemble de nos 187 pays membres. La communauté internationale des services chargés de l'application de la loi salue cette initiative conjointe du Canada et d'INTERPOL. Puisse cet outil vous être utile, et puisse-t-il n'être qu'un élément, quoique de taille, de la relation de plus en plus fructueuse entre INTERPOL et le Canada au cours des années à venir.

Je vous remercie.